



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2024-044

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 03 septembre 2024

Date de convocation : 29/08/2024
Date d'affichage 29/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 03 septembre à 20H30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 14
Procurations : 2

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur Georges MARCOS, Monsieur Adrien SERRAND, Monsieur Fabrice RILBARD, Monsieur Antoine CORBEAU, Monsieur Sébastien BLUTEAU, Madame Isabelle POSELIANOFF ;

Étaient absents excusés :

Monsieur Bernard THIREAU a donné pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS
Monsieur David LECARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Adrien SERRAND a été élu secrétaire de séance.

Modification du Règlement intérieur de l'Accueil de loisirs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-036 du 22 juin 2020 approuvant le règlement périscolaire et le règlement extrascolaire de l'accueil de loisirs,

Considérant la nécessité de mettre à jour les règlements périscolaire et extrascolaire en un seul règlement intérieur de l'accueil de Loisirs de la Commune,

Après débats et échanges avec les membres du conseil municipal, Monsieur le Maire propose de valider le règlement intérieur modifié de l'accueil de loisirs, annexé à la présente délibération.

Monsieur CORBEAU se retire du vote

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 13 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 05 septembre 2024
Le Maire, Anthony ROULLIER